

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de France



Communiqué
Saint Laurent Blangy
28 mai 2013

**Le 1^{er} syndicat des sapeurs-pompiers
reçu par le 1^{er} sapeur-pompier de France !**

Manuel Valls, attentif aux positions du SNSPP-PATS

Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, a reçu le SNSPP-PATS le 27 mai 2013 pendant une heure. L'occasion pour le Ministre de reconnaître la légitimité électorale du 1^{er} syndicat de France du monde sapeur-pompier et de saluer son esprit constructif.

Lever les blocages dans la mise en œuvre de la filière

Le SNSPP-PATS a souligné la difficile mise en œuvre de la réforme de la filière de mai 2012 notamment auprès des directeurs et élus :

- la clause de revoyure doit être travaillée et publiée dans les plus brefs délais
- les sujets Services de Santé et Secours Médical (SSSM) et Centre de Traitement de l'Alerte et Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CTA CODIS) doivent être traités rapidement.

Le SNSPP-PATS a insisté auprès du Ministre et du Directeur de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC), Michel Papaud, pour organiser une rencontre avec les élus et les directeurs au moins une fois par an.

Secours à Personne, secours en mer et secours en montagne : renforcer l'efficacité de la réponse !

Le SNSPP-PATS a dénoncé auprès du Ministre la concurrence avec les SAMU qui dégrade la qualité du secours à personne. Et ce, alors que depuis 100 ans, le système français de Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP) et Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) a prouvé sa compétence et son efficacité sur tout le territoire français. Le SNSPP-PATS sollicite des séances de travail communes entre les sapeurs-pompiers et le monde de la santé. La problématique est la même pour le secours en montagne avec la gendarmerie, et notamment dans les Pyrénées orientales.

Le Ministre acquiesce : le but de l'Etat est d'assurer l'égalité devant le risque. La mission de secours à la population est bien celle du Ministère de l'Intérieur.

Préserver les moyens aériens et créer une flotte européenne !

Le SNSPP-PATS s'alarme auprès du Ministre sur les dangers d'un démantèlement des bases d'hélicoptères de sécurité civile, alors que les SAMU s'équipent à grands frais. Manuel Valls affirme qu'il est hors de question de brader la flotte d'hélicoptères.

Le SNSPP-PATS met en exergue le caractère national de la flotte de canadais et l'absolue nécessité de mettre en place une flotte européenne de bombardiers d'eau.

Le Ministre confirme un pré-positionnement des canadais dans le sud-ouest de la France ainsi que sa volonté de faire de la création d'une flotte européenne une de ses priorités, et ce malgré les réticences de certains voisins européens.

Le SNSPP-PATS propose la construction par l'industrie française et européenne d'un aéronef de sécurité civile polyvalent pour remplacer le matériel actuel obsolète.

Emplois Supérieurs de Direction : harmoniser les formations

Le SNSPP-PATS rappelle au Ministre la proposition qu'il a faite en janvier 2013 visant à sortir de l'immobilisme et repousser toute appropriation partisane des Emplois Supérieurs de Direction (ESD), et souligne la nécessité d'harmoniser les formations et de redonner leur place à des écoles interrégionales dans l'intérêt de la mutualisation.

Temps de travail : protéger le système français

Les sapeurs-pompiers doivent être en mesure de répondre avec la même compétence et rapidité, quel que soient le jour et l'heure. Seules les gardes de 24 heures le permettent. Conserver les gardes de 24 heures avec équivalences ainsi que le système de logement de fonction, créer un compte épargne retraite notamment pour anticiper la fin de carrière au regard de la dangerosité, sont les nécessités mises en avant par le SNSPP-PATS.

Sur demande du SNSPP-PATS au travers de la Dynamique des Acteurs de la Sécurité Civile (DASC), Manuel Valls s'engage à organiser une réunion avec le Ministre du travail, des affaires européennes et les organisations syndicales dans les meilleurs délais.

**Le Ministre reconnaît la légitimité électorale du SNSPP-PATS, premier syndicat des sapeurs-pompiers de France, salue son esprit constructif et s'engage à rencontrer le SNSPP-PATS au moins deux fois par an.
Rendez-vous est pris !**

27 mai 2013, Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, reçoit le SNSPP-PATS



Laurent Rieu, Patrice Beunard, Michaël Schmitt, Manuel Valls,
Jean-Michel Piedallu et Marc Grimaldi

Contact SNSPP-PATS : Fabienne Lejeune, fabienne.lejeune@snspp.fr ; 03 21 48 93 34

Contact presse : Marie Bournazel, marie.bournazel@snspp.fr ; 05 56 83 08 18